05. Relever les défis du principal secteur économique du Canada : les petites entreprises

Question

Le fardeau réglementaire cumulatif, les changements législatifs constants et les exigences en matière de rapport ont un impact disproportionné sur les petites entreprises (moins de 100 employés) et entravent la prospérité, la croissance et la compétitivité. Le gouvernement fédéral peut diminuer le fardeau réglementaire et favoriser la croissance des petites entreprises en établissant un service de concierge pour aider les petites entreprises à comprendre et à respecter les divers niveaux de réglementation.

Contexte

Les petites entreprises jouent un rôle clé dans l'économie canadienne. Elles représentent 98 % des entreprises du Canada et emploient plus de 8,2 millions de Canadiens, soit plus de 70 % de la main-d'œuvre du secteur privé[1]. En outre, la contribution à la variation nette de l'emploi est en grande partie attribuable aux petites entreprises[2]. La croissance des petites entreprises est donc essentielle à la création d'emplois au Canada.

En même temps, les petites entreprises sont plus vulnérables au fardeau réglementaire que les moyennes et grandes entreprises. Pendant la campagne de la Chambre de commerce de l'Ontario, *Small Business: Too Big to Ignore*, les petites entreprises ont répété à maintes reprises que le coût de la conformité réglementaire est un obstacle à l'investissement et à la croissance. Un rapport de 2015 a révélé que 72 % des propriétaires de petites entreprises identifient les règlements gouvernementaux et la paperasserie comme étant un de leurs principaux problèmes[3]. Le rapport a également mentionné que le coût de la réglementation pour chaque employé est régulièrement plus élevé pour les petites entreprises : en effet, les entreprises comptant cinq employés ou moins paient environ 6 683 $ en frais de réglementation pour chaque employé, soit plus de quatre fois plus que les entreprises comptant plus de 100 employés[4]. Parce que les petites entreprises n'ont généralement pas de ressources dédiées à la recherche, à la compréhension et au respect des exigences réglementaires, les changements de règlements fréquents et imprévisibles aux trois paliers de gouvernement représentent un fardeau prohibitif pour leur croissance.

Le gouvernement fédéral peut aider les petites entreprises à relever ce défi en établissant un service de concierge réglementaire. Ce service de concierge serait un point d'accès unique aux renseignements, au soutien et à l'expertise sur la conformité réglementaire au Canada. Il offrirait un soutien individuel aux petites entreprises pour qu'elles puissent naviguer les cadres réglementaires aux trois paliers de gouvernement et se conformer aux exigences. Ce soutien leur permettrait de consacrer une plus grande partie de leurs ressources limitées à l'expansion de leurs activités et de l'économie et d'augmenter leur taux de conformité à la réglementation.

Un tel service de concierge n'a rien de nouveau. Le gouvernement fédéral offre déjà un programme appelé Concierge qui est « la passerelle donnant accès à du financement, à des compétences, à des installations et à des débouchés à l'échelle mondiale »[5]. Le service *Concierge* n'offre aucun financement; il fournit des conseils personnalisés et individualisés aux innovateurs pour qu'ils puissent trouver des fonds et tirer parti des autres programmes gouvernementaux. *Concierge* tire parti de l'expertise d'une équipe de « conseillers en innovation » pour que les propriétaires d'entreprises puissent utiliser leur temps et leur énergie plus efficacement.

---

[1] Canada. Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Direction de la petite entreprise. *Principales statistiques relatives aux petites entreprises.* Juin 2016. https://www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/fre/h_03018.html. Points saillants.
[2] *Idem.*
[3] Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. *Le Rapport sur la paperasserie au Canada*. Janvier 2015. http://www.cfib-fcei.ca/cfib-documents/rr3344.pdf. P. 1.
[4] *Idem*, p. 8.
[5] Canada. Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Concierge. *À propos du Service*. https://concierge.innovation.gc.ca/fr/a-propos-du-service/le-service-concierge

Le gouvernement fédéral a également annoncé la création d'un « centre d'investissement » de 218 millions de dollars, un service de concierge destiné aux investisseurs internationaux. Le centre d'investissement « offrira un soutien à la clientèle intégré et à guichet unique » aux investisseurs internationaux[6]. La ministre du Commerce international d'alors, l'honorable Chrystia Freeland, avait dit que ce service était nécessaire parce que la multitude de règlements à trois paliers de gouvernement rendait l'investissement extrêmement difficile.

En bref, le gouvernement fédéral a reconnu que les petites entreprises ont besoin d'un service de concierge pour croître et que la complexité réglementaire est un sérieux obstacle à l'investissement et à la conformité qu'un service de concierge permettrait de contourner. Il devrait agir sur cette double constatation en créant un service de concierge destiné à aider les petites entreprises à comprendre et à respecter les règlements aux trois paliers de gouvernement.

Recommandations

Que le gouvernement fédéral :

1. Crée un service de concierge, d'ici à juin 2018, pour fournir des consultations individualisées, personnalisées et à guichet unique aux petites entreprises afin de les guider dans le processus réglementaire et de les aider à respecter les règlements.
2. Intégrer le service de concierge à un organisme, une agence ou un programme gouvernemental existant, comme le Réseau entreprises Canada, pour éviter de créer une agence ou une bureaucratie nouvelle.
3. Développe l'interconnectivité entre les services de concierge municipaux, provinciaux et fédéraux pour faciliter le partage du savoir et assurer que chacun d'eux peut offrir des conseils et une expertise de grande qualité à ses clients.

PRÉSENTÉE PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND SUDBURY

Coparrainée par la Chambre de commerce du Grand Peterborough, la Chambre de commerce de North Bay et du district, la Chambre de commerce de Sault Ste. Marie, la Chambre de commerce de Thunder Bay et la Chambre de commerce de Timmins

LE COMITÉ DE LA POLITIQUE DES PME APPUIE CETTE RÉSOLUTION.

---

[6] Canada. Affaires mondiales Canada. Communiqué de presse. *Le Canada crée un nouveau centre d'investissement*. Le 5 décembre 2016. http://news.gc.ca/web/article-fr.do?nid=1165359